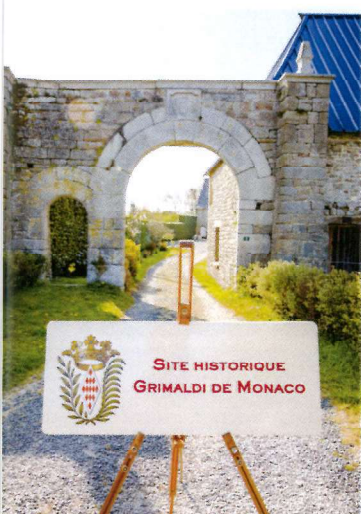


Adhésion à l'association des sites historiques Grimaldi de Monaco, en quelques mots...

En 2015, à l'occasion de la commémoration du tricentenaire de l'Alliance des Grimaldi et des Matignon, est née l'association des **SITES HISTORIQUES GRIMALDI DE MONACO** dont S.A.S le Prince Albert II de Monaco est le **Président d'Honneur**.

Plus d'une centaine de communes en France et en Italie ont une histoire partagée avec la famille Grimaldi. L'association s'est donnée pour objectif de faire connaître les liens anciens qui unissent la France, l'Italie et la Principauté de Monaco. Elle a vocation à rassembler, valoriser et promouvoir ces sites tant au niveau culturel que touristique.

L'adhésion de la commune de Percy-en-Normandie à l'association des sites historiques de Monaco est le fruit d'un travail réalisé conjointement par les élus communaux et M. Jacky Brionne, historien et président de l'association de sauvegarde du patrimoine de Val de Sienn.



A Percy-en-Normandie, tout a commencé en 2020, lorsque la commune adhère à l'association des sites historiques de Monaco. Le Mag Municipal n° 17 de mai 2020 consacre son dossier thématique à l'histoire qui nous relie avec Monaco : « Il faut bien comprendre que le lien entre Monaco et Percy-en-Normandie est à la fois une histoire de famille, de généalogie et de territoire. Cette histoire évolue au gré du temps et des alliances. Les communes de Percy et Le Chefresne relevaient de la baronnie de la Roche-Tesson

appartenant respectivement aux familles Matignon puis Matignon-Grimaldi. »

Que reste-t-il de cet héritage ? Le manoir du Mesnil-Céron et la chapelle Saint-Apolline, biens privés appartenant à M. et Mme Hurel ; la cloche provenant de la chapelle Saint-Apolline, jusque-là entreposée dans le bas de l'église de Percy, datant de 1593 et dont personne ne soupçonnait ni son existence ni son histoire !

En 2021, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, un marché des produits labellisés « **Les Festives** » accueille, autour de l'église de Percy, les producteurs locaux mais aussi les produits venus des quatre coins de la France : nougat, ail, poterie...

Les 4 et 5 juin 2022, le département de la Manche est convié à Monaco, par le Prince Albert II de Monaco dans le cadre

des Rencontres des Sites historiques (créées en 2018). La ville de Percy-en-Normandie fait partie du voyage et y fait connaître son territoire, son histoire et met en avant les produits locaux labellisés, avec la présence des artisans : le miel du « **Rucher du Chefresne** » de Samuel Billard ; le cidre bouché de Thomas Sanoner ; les « **confitures du Manoir** » de David Letemplier.

Cette aventure ne s'arrête pas là : de nouveaux artisans/commerçants viennent s'ajouter d'abord en 2024, **Nicolas Marquis**, fabricant de bijoux Anica et la boucherie **Simon Mariette** qui labellise

ses charcuteries à base de Camembert de Normandie. En 2025, **Céline Fontaine**, gérante de « **L'Arrosoir** » propose un bouquet nommé « **Gabriella** » et labellise ses créations florales ; **Nicolas Fiault-Chesnais** de « **Un Air Magique** » obtient le label pour ses créations événementielles autour du ballon, le tout aux couleurs monégasques. La boulangerie **Lemonnier** a reçu également son label pour ses desserts à base de crème du bocage normand et propose désormais un dessert dédié : le « **Percy-Monaco** ».



Ce sont désormais 7 artisans Percyais-en-Normandie qui adhèrent aujourd'hui aux Sites historiques Grimaldi de Monaco.

